

- 1 Comprendre les concepts clés et identifier les acteurs
- 3 Comment s'organise une gouvernance de politique publique ou de projet de transition agroécologique et alimentaire ?
- 4 Gouvernance alimentaire territoriale : les leviers des collectivités

LA GOUVERNANCE ALIMENTAIRE TERRITORIALE : À QUOI ÇA SERT ?

PRENDRE PART À LA CONSTRUCTION DE LA POLITIQUE PUBLIQUE

La politique publique fixe le cadre d'intervention de la collectivité dans un domaine qui relève de ses compétences, en précisant quels sont les problèmes et besoins constatés, et la manière dont la collectivité a choisi d'y répondre. **La politique publique donne le cap** de la collectivité et détaille les moyens qui sont mobilisés pour y parvenir. La gouvernance territoriale doit permettre de co-construire les constats, les problématiques, la vision, la stratégie et le plan d'action de la politique publique.

• Exemple TETRAA : co-construction d'une trajectoire ambitieuse pour le Pays Terres de Lorraine



Lors d'une mission d'accompagnement au suivi-évaluation réalisée dans le cadre du programme TETRAA, le Pays Terres de Lorraine a défini sa trajectoire à l'horizon 2030 et 2050. L'objectif de cet exercice de prospective était de **définir collectivement des ambitions partagées entre monde agricole, collectivités locales et société civile**. Cette vision à long terme permet d'anticiper les changements et de pouvoir s'y préparer afin de ne pas les subir.

La mission s'est déroulée sur 8 mois, en 4 ateliers qui ont mobilisé à chaque fois une soixantaine de personnes (élus des collectivités locales, agriculteurs du territoire, chambre d'agriculture, acteurs de la recherche et de la société civile).

Les ateliers étaient les suivants :

1. La restitution du diagnostic du système agricole et alimentaire du territoire,
2. La définition d'enjeux prioritaires partagés,
3. La définition des ambitions avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs,
4. La restitution de la trajectoire et la définition d'un plan d'action.

La définition de la trajectoire s'est focalisée sur trois thématiques :

- Alimentation : qu'est ce que l'on doit manger en 2030/2050 ?
- Agriculture : quelles productions et pratiques agricoles ?
- Foncier et énergie : quelles occupations du sol et quelles productions énergétiques ?

Ces ateliers ont abouti à une trajectoire ambitieuse pour le territoire. Par exemple, les objectifs suivants ont été définis pour les trois thématiques :



Alimentation : redonner du pouvoir d'agir face à l'insécurité alimentaire via les groupements d'acheteurs, jardins, glanage en passant de 600 personnes impliquées en 2023 à 3000 personnes en 2030,



Agriculture : d'ici 2050 une multiplication par 5 des surfaces de légumineuses pour l'alimentation humaine,



Foncier et énergie : d'ici 2030 une baisse de 50% de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers par rapport à 2011.

PRENDRE PART AUX PROJETS QUI DÉCOULENT DE CETTE POLITIQUE PUBLIQUE

Une fois la politique publique validée, des projets opérationnels peuvent être lancés (ex : installer des maraîchers bio sur du foncier public en aire d'alimentation de captage) et les outils spécifiques, concrets, se déployer (ex : accompagnement de la collectivité par le Groupement des Agriculteurs Biologiques sur un diagnostic agronomique, par Terre de Liens pour le recrutement du porteur de projet et par la Chambre d'Agriculture pour les aides à l'installation). Ces actions doivent permettre d'atteindre les objectifs opérationnels et stratégiques fixés par la politique publique. La gouvernance alimentaire territoriale doit permettre aux acteurs concernés de **travailler ensemble de manière complémentaire et synchronisée** pour déployer ces actions.

• Exemple TETRAA : démarche GAIA du Pays Coeur d'Hérault

GAIA, le Groupe d'Appui à l'Installation Agricole, rassemble depuis l'automne 2022 les experts et accompagnateurs déjà présents sur le territoire, pour renforcer l'accompagnement à l'installation agricole. Co-pilotée jusqu'alors par l'association Terres vivantes et le Pays Cœur d'Hérault, cette cellule de travail s'est donnée pour premier objectif d'accompagner les communes du territoire dans le montage de leur projet agricole sur des parcelles communales en friche. Plusieurs actions ont été menées visant à sensibiliser et former les élus et les propriétaires fonciers, notamment sur les enjeux de la transmission agricole et sur les moyens d'identifier et mobiliser des friches :

- l'organisation d'un forum foncier avec Terre de liens,
- 2 diagnostics des friches et sensibilisation des propriétaires privés avec la SAFER Occitanie,
- la caractérisation des friches par des groupes de citoyens "Veilleurs de terre" avec Terre de liens,
- une étude sur la transmission agricole en Coeur d'Hérault avec l'INRAE.

Ce projet s'inscrit dans une démarche multi-partenariale qui implique des associations locales, les collectivités et des groupes de citoyens grâce à la démarche « Veilleurs de terre ».



Source : Pays Coeur d'Hérault

VALORISER LES PROJETS DÉJÀ EXISTANTS

Sur tous les territoires il existe des projets qui s'inscrivent dans les dynamiques de transitions agroécologiques et alimentaires (ex : fermes en agroécologie, associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, épicerie sociale et solidaire, etc.). La gouvernance alimentaire territoriale doit permettre de **reconnaître le travail de ces acteurs, de les mettre en lien, et d'inspirer les autres** parties prenantes du système alimentaire.



LA GOUVERNANCE PARTAGÉE, UNE DÉMARCHE QUI PREND DU TEMPS

Cela peut sembler “aller de soi”, mais lors du déploiement d’actions en faveur de la transition agroécologique et alimentaire, les collectivités souhaitent souvent pouvoir obtenir rapidement des résultats, voire des impacts. Il est pourtant nécessaire **d’envisager ces démarches à moyen et long terme, et de se donner du temps avant de juger de l’efficacité de l’action publique en termes de coopération**. Aussi, au démarrage, susciter l’intérêt autour d’une rencontre permet à des acteurs de se retrouver dans un même espace et donc de se connaître, d’échanger sur des projets, et parfois de travailler sur un projet ensemble en mutualisant des moyens.

Cela prend du temps, nécessite des moyens, et n’est pas spectaculaire. Néanmoins, l’exemple de la Communauté de communes du Val de Drôme où, après plus de 30 ans de politique publique volontariste, les agriculteurs sollicitent spontanément la collectivité pour les aider à co-construire des solutions face à certaines problématiques de territoire, montre que cela fonctionne.

• Exemple TETRAA : sollicitation de la Communauté de communes du Val de Drôme par un groupe d’agriculteurs sur la question de l’eau

Suite à la sécheresse de 2022 durant laquelle les tuyaux d’irrigation du réseau Crest Sud ont été fermés plusieurs jours en août, un groupe d’agriculteurs s’est auto-organisé dans le but de trouver des solutions collectives pour l’avenir. C’est dans ce contexte que le projet “Transitions agricoles dans la gestion des ressources eau et sol en Val de Drôme” se formalise entre le groupe d’agriculteurs et la collectivité autour de 3 objectifs :

- *Accompagner une dynamique de groupe en élargissant les approches et les participants,*
- *Tester 5 nouvelles solutions agronomiques, culturales et systémiques pour améliorer la structure des sols et l’efficacité de l’eau, avec au démarrage 8 exploitations du secteur,*
- *Valoriser les efforts et les résultats des agriculteurs du groupe vis-à-vis de de la transition agroécologique auprès de 5 cibles d’acteurs locaux (les agriculteurs non engagés, les autres secteurs irrigués, les acteurs de l’eau, les élus, les habitants).*

Pendant 4 ans, le collectif, entouré de l’animatrice de la collectivité et des experts agronomiques, scientifiques et environnementaux, se réunit, participe à des formations, teste des pratiques, visite des initiatives extérieures, et ouvre ses portes aux agriculteurs voisins, aux habitants et aux acteurs du territoire afin de démontrer que d’autres modèles agricoles sont possibles pour le territoire.



Crédit : Vallée de la Drôme